



Bon cadeau de 20 € à gagner

RÈGLEMENT TIRAGE AU SORT EN COVOIT' - SYTRAL Mobilités

1. OBJET

Ce tirage au sort vise à encourager les usagers du service de covoiturage En Covoit' à suivre son compte Instagram pour avoir connaissance des actualités et faire partie de la communauté sur cette plateforme.

Ce tirage au sort s'adresse aux usagers d'En Covoit' Rendez-vous et d'En Covoit' Lignes.

Le tirage au sort aura lieu le 1^{er} décembre 2026.

Les usagers sont informés de la mise en place du tirage au sort par mail envoyé par les opérateurs Karos et Ecov.

Le tirage au sort et l'attribution du lot sont financés par SYTRAL Mobilités et l'organisation ainsi que le contact du lauréat en est confiée à son prestataire Mon Univert.

2. MODALITÉS DE PARTICIPATION ET D'INSCRIPTION

L'inscription au tirage au sort est ouverte à tous les usagers du service En Covoit' sur le territoire de SYTRAL Mobilités possédant un compte sur l'application En Covoit' Lignes ou un compte En Covoit' Rendez-vous sur l'application Karos, ainsi qu'un compte Instagram.

L'inscription se fait gratuitement via un formulaire en ligne : <https://framaforms.org/inscription-au-tirage-au-sort-en-covoit-instagram-1790156154>, du 12 octobre au 30 novembre 2026.

Les participants doivent suivre la page Instagram d'En Covoit' : [@encovoit](https://www.instagram.com/encovoit).

Pour ce faire, les participants doivent disposer d'un compte actif ou télécharger les applications En Covoit' Rendez-vous (Karos) et En Covoit' Lignes sur les stores Android ou Apple.

Toutes les informations utiles sont accessibles sur le site www.encovoit.com rubrique « Politique de confidentialité / RGPD ».

3. CRITÈRES DE SÉLECTION DU LAURÉAT

Le tirage au sort est réalisé de façon aléatoire à partir de la liste des participants ayant complété le formulaire d'inscription. Celui-ci est transmis par les opérateurs Karos et Ecov via le mail de communication et disponible sur www.encovoit.com. Le tirage au sort récompense un seul lauréat. Il est réalisé via <https://www.tirage-au-sort.net/>.

Le lauréat doit impérativement respecter les conditions suivantes :

- Posséder un compte actif En Covoit' Lignes ou En Covoit' Rendez-vous (application Karos)
- Suivre le compte Instagram En Covoit' : [@encovoit](https://www.instagram.com/encovoit).



Bon cadeau de 20 € à gagner

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, le tirage au sort sera renouvelé dans les mêmes conditions.

4. RÉCOMPENSE

La récompense pour le lauréat est **la somme de 20€ qui sera versée sous forme de bon cadeau.**

La remise du lot est effectuée par Mon Univers, prestataire de SYTRAL Mobilités, une fois le tirage au sort effectué et les conditions requises vérifiées dans un délai maximum de deux mois après la date du tirage au sort.

5. TYPES DE DONNÉES COLLECTÉES

Les données personnelles collectées via le formulaire d'inscription sont : prénom, nom, adresse mail de contact, adresse mail utilisée sur l'application Karos ou En Covoit' Lignes et nom d'utilisateur Instagram. Celles-ci sont nécessaires afin de vérifier que les conditions requises au tirage au sort soient bien remplies. Afin de participer au tirage au sort, vous consentez à transmettre ces données qui seront utilisées dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Les données transmises par les participants, via le formulaire d'inscription, seront exclusivement utilisées dans le cadre du tirage au sort (contact des gagnants et remise du lot). Les données exploitées sont conservées pendant la seule période du tirage au sort et automatiquement effacées après l'annonce des résultats.

Ces données ne seront pas transmises à des tiers, sauf pour celles de la personne tirée au sort qui seront communiquées auprès de l'opérateur Karos ou Ecov afin de vérifier la possession du compte En Covoit' Rendez-vous ou En Covoit' Lignes. Les personnes participantes sont invitées à donner leur accord via le formulaire d'inscription. Ces données ne sont en aucun cas commercialisées.

SYTRAL Mobilités s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de préserver la sécurité des informations et s'engage à ce qu'elles ne soient communiquées qu'à des personnes dûment autorisées.

6. ANNULATION, PROROGATION

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, d'écourter ou de reporter l'opération si les circonstances l'y obligent, sans avoir à justifier de sa décision.

7. CONTACT, INFORMATION

Pour toute demande d'information, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : contact@monunivers.fr, avec en objet du mail : « **Tirage au sort En Covoit'** ».